

LES RÉFLEXIONS sur l'autoformation connaissent une audience grandissante : le premier colloque scientifique a eu lieu en 1994, les groupes de recherche et de réflexion se structurent, les publications abondent. Cependant, la notion d'autoformation fait problème car elle est floue. Quelles sont les voies de la formation individuelle? Peut-on se passer du formateur? Quelle place pour les technologies nouvelles? Voilà quelques unes des questions qui se posent.

Un « préconception » émerge

Le terme d'autoformation a émergé dans les années 80. On peut distinguer deux courants principaux de réflexion sur l'autoformation.

En premier lieu, l'approche du sociologue Joffre Dumazedier. Pour lui, nos sociétés sont caractérisées par la réduction du temps de travail à l'échelle d'une vie. Le développement des sources d'informations et de connaissances, et l'accroissement des difficultés de la vie quotidienne imposent des apprentissages permanents.

Ces réalités constituent des défis aux institutions éducatives qui doivent devenir des aides à l'apprentissage plutôt que les lieux uniques de la transmission des savoirs.

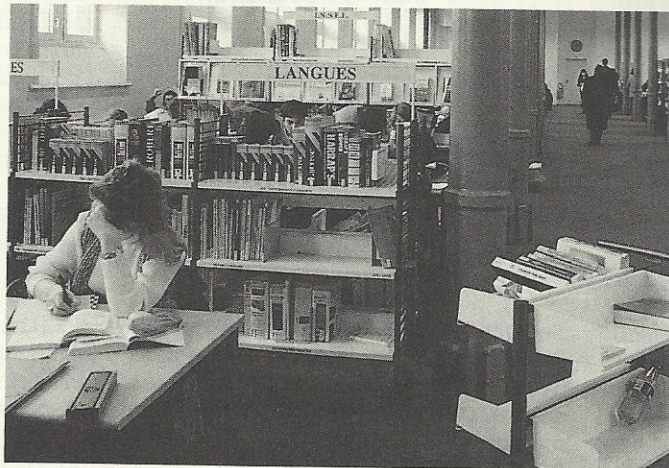
La réalité des révolutions technologiques en cours, les mutations du travail et de la vie quotidienne renforcent ce point de vue. Ce courant de réflexion s'incarne, par exemple, dans des formes associatives comme les réseaux d'aides et de savoir.

En second lieu, l'approche de l'autoformation en contexte scolaire – en situation de formation aussi bien qu'en entreprise. Cette dernière s'est beaucoup plus largement développée ces quelques dernières années. L'autoformation désigne ici les situations pédagogiques où l'élève, l'apprenant, travaille seul, le rôle du formateur étant de lui fournir les situations et outils de son parcours d'apprentissage.

Les technologies nouvelles (informatique et audiovisuel) entrent pour beaucoup dans ces conceptions.

De nombreuses applications existent : centres multimédias, lieux ressources en entreprise,

L'AUTOFORMATION



DAVID MOREL/EDITING

centres d'autodocumentation, ateliers pédagogiques personnalisés, etc.

L'autoformation reste, comme les compétences, un terme flou. Philippe Carré le désigne comme un « préconception » (1), vocable qui définit bien les termes comme autoformation, compétences, apprenant, etc., qui émergent depuis quelques dizaines d'années, avec la reconnaissance de l'individualisation des apprentissages et les mutations des systèmes de formation. Cette notion se définit en creux et s'oppose à toutes les formes classiques liées à la classe ou au stage. Pendant fort longtemps, la conception didactique et pédagogique, supposant que les élèves sont des « réceptacles » mémorisant des données et procédures, a accompagné la forme de regroupement en classe. En contrepoint, on peut lire le mouvement d'innovation pédagogique des deux derniers siècles comme le combat contre la forme « classique » de la classe et ses corollaires didactiques.

L'autoformation est considérée par ses promoteurs comme le couronnement de ce processus. Pour Nicole Tremblay : « Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'autoformation pourrait constituer au plan de l'éducation, un avènement aussi important au XX^e siècle que celui du féminisme au plan social, ou de l'informatisation au plan des communications. » (2)

C'est que l'autoformation traduit un renversement de perspective pédagogique. Dans la forme classique, le centre de l'apprentissage est constitué du formateur et des contenus à transmettre. La perspective de

l'autoformation correspond à la volonté de centration sur l'apprenant, qui doit désormais devenir le sujet de son appropriation.

Quand parle-t-on d'autoformation ?

En fait, il est possible de parler d'autoformation à propos de situations fort diverses, qui vont du parcours des autodidactes à des formes très encadrées d'apprentissage à distance. Pourtant, les situations d'autoformation se sont essentiellement développées dans des lieux où la forme de la classe est difficile à mettre en œuvre (entreprises, formations à distance aux formations pour publics exclus des formes scolaires). En effet, l'absence ou la faiblesse des relations sociales (avec d'autres stagiaires ou élèves) et l'espacement, voire la suppression de l'accompagnement enseignant, constituent l'un des freins principaux d'une diffusion des pratiques d'autoformation (voir l'article de Monique Linard pages précédentes) : la classe, l'établissement scolaire ont des vertus de relation et de socialisation facilitant les processus d'apprentissage. Philippe Carré distingue quelques courants de recherche et d'action qui résument bien le champs de développement des pratiques réelles d'autoformation : – « l'autodidaxie », terme qui s'applique aux apprentissages effectués hors de toute institution éducative sans l'intervention d'un formateur. C'est, de fait, une part dominante des apprentissages qu'un individu réalise dans son existence ;

– la formation individualisée est, loin d'une démarche d'autodidacte, la forme typique des formations à distance. Elle suppose des enseignants et un contrat de formation dont le plus courant est l'inscription à un concours et à un examen.

– la formation expérientielle recouvre, quant à elle, toutes les formes d'apprentissage par contact direct, par immersion (alternance et stages de situation) – l'organisation autoformatrice (ou apprenante) constitue l'un des volets de l'autoformation. Il s'agit de l'ensemble des voies et moyens qui en entreprise ou en institution incitent et permettent le perfectionnement et l'apprentissage, par la mise en place de fonctionnements adéquats. Le décloisonnement des lignes hiérarchiques en entreprise, la volonté de travail en équipe constituent autant d'expression des thèses de l'organisation apprenante.

Les réflexions actuelles sur l'autoformation oscillent entre un grand espoir et une méfiance forte. Philippe Carré estime que l'imprécision du terme autoformation en fait la valeur et la pertinence, car il pourrait représenter le foyer fédérateur des pédagogies de la responsabilité et de l'autonomie.

A l'inverse, Françoise Demazières, directrice du Centre national d'enseignement assisté par ordinateur, se défie du caractère général de cette notion. Elle refuse d'englober des réflexions précises sur l'autonomie ou l'autodirection des apprentissages avec un terme aussi englobant que flou (3). Ce n'est pas parce qu'on utilise un ordinateur que son utilisation s'apparente à l'autoformation, ni que l'utilisation de l'informatique et l'utilisation du terme d'autoformation justifierait l'absence de réflexion sur la didactique des connaissances. ■

LEILA HERBÉ

NOTES

(1) Philippe Carré, « Autoformation », Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, Nathan université, 1994.

(2) Nicole Tremblay, « Trente ans de recherche, la leçon des faits », dossier Autoformations, Educations, n° 2, février 1995.

(3) Françoise Demazières, « Autoformation, nouvelles technologies et didactique, réflexion et propositions méthodologiques », article à paraître dans la revue *Les Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*.